



## Le point de vue de Ludovic Haye, Sénateur du Haut-Rhin

Le nucléaire occupe une place particulière dans le mix énergétique de notre région (la production électrique Grand Est provient pour 48% du nucléaire, suivi de l'éolien (21%), du thermique (14%) et de l'hydraulique (10%)). Notre territoire est ainsi particulièrement impliqué dans l'ensemble de la filière nucléaire, axe stratégique pour une transition énergétique bas-carbone, avec un tissu industriel qui s'est historiquement développé sur l'ensemble de la chaîne de valeur (à l'exception de la partie « combustibles ») : depuis la conception (expertise sur les matériaux) au stockage de tous les types de déchets en passant par la construction, l'exploitation, la maintenance et à présent la déconstruction d'une centrale.

Contact : Sénateur Ludovic HAYE

Adresse :

15 rue de Vaugirard 75 006 Paris

T : 06 73 81 28 17

Si la gestion des déchets issus de l'activité nucléaire représente déjà un enjeu environnemental et politique majeur, cette question va être amenée à prendre une place de plus en plus importante dans le débat public.

En effet, d'après les estimations de l'Andra, le Centre Industriel de Regroupement, d'Entreposage et de Stockage (CIRES) créé pour le stockage des déchets dits TFA (de Très Faible Activité, en termes de radioactivité) arrivera à saturation à l'horizon 2028, alors que 60% de sa capacité de stockage était déjà atteinte fin 2020. Bien que des actions aient été engagées pour développer de nouvelles capacités de stockage de déchets TFA, je crois en l'existence de solutions innovantes et bénéfiques, plus écologiques et plus économiques, pour traiter ce problème qui relève souvent de l'intérêt général de manière durable et viable.

Le projet de Technocentre porté par EDF me paraît ainsi être une alternative particulièrement intéressante pour traiter et valoriser les déchets TFA issus de l'exploitation nucléaire, notamment française, bénéficiant d'une expertise technique solide. Ce dispositif a d'ailleurs déjà fait ses preuves chez certains de nos voisins européens, et le lancement d'un premier centre de ce type sur notre territoire serait une nouvelle preuve de l'excellence de la filière nucléaire française et un atout supplémentaire pour le tissu industriel de notre département.

C'est pourquoi, j'apporte tout mon soutien au projet de Technocentre porté par EDF, qui sera porteur d'emplois, de dynamisme économique, dans un esprit d'économie circulaire et locale.



## LE TECHNOCENTRE REPRÉSENTE L'OPTION DE TRAITEMENT DE DÉCHETS TFA LA PLUS VIABLE ÉCOLOGIQUEMENT ET ÉCONOMIQUEMENT

Le démantèlement de la centrale nucléaire de Fessenheim, qui doit commencer en 2026, devrait générer plus de 400 000 tonnes de déchets et de matériaux, dont une part non négligeable est considérée comme déchets TFA. Pour rappel, la législation française envisage le caractère « nucléaire » d'un déchet de manière bien plus large que la plupart des autres pays européens, incluant *de facto* des volumes de métaux considérables, quand bien même ceux-ci n'étaient en aucun cas en contact avec de la matière radioactive, mais uniquement impliqués dans le processus de production nucléaire.

Si l'augmentation de la capacité volumique du CIREs (Centre Industriel de Regroupement d'Entreposage, et de Stockage) peut être considérée comme une option favorable au traitement des déchets issus des anciennes centrales, cette solution sera forcément très énergivore et source d'émissions de gaz à effets de serre, en raison du transport de ces déchets jusqu'au centre de stockage, sans aucune compensation carbone et financière de par l'absence totale de réemploi de ces matières.

De plus, les coûts de fonctionnement du CIREs sont très importants, et dépassent les 130 millions d'euros par an alourdissant la facture finale des consommateurs mais aussi des contribuables au vu des investissements publics nécessaires en France. Un acheminement supplémentaire de déchets ne ferait qu'accroître ces coûts d'exploitation.

Le technocentre de Fessenheim serait la première construction de ce type en France. Or, le groupe EDF, porteur de ce projet, possède déjà une certaine expérience dans ce domaine. En effet, cette solution est déjà utilisée depuis de nombreuses années dans l'usine suédoise Cyclife Sweden AB, filiale d'EDF. Au vu des bons résultats constatés sur ce site, j'ai toute confiance en notre fleuron énergétique français pour concevoir un ouvrage performant et à la hauteur des défis qui s'annoncent.

A l'heure de la raréfaction de certains éléments et de leur recyclage nécessaire, nous nous devons de penser aux générations futures et de trouver des solutions durables aux activités humaines qui peuvent avoir un impact sur l'environnement dans lequel elles grandiront. C'est pourquoi, le technocentre me paraît être la solution la plus viable économiquement et la plus responsable en matière environnementale pour traiter les déchets TFA issus de l'exploitation de nucléaire. Un déchet retraité avec *in fine* un degré de radioactivité 300 fois moins important que la radioactivité naturelle la plus forte m'apparaît être une perspective particulièrement souhaitable pour cette filière et pour l'ensemble de nos concitoyens.

## UNE BONNE ACCEPTABILITÉ DES POPULATIONS LOCALES

Pour autant, le traitement de ces déchets ne doit pas se faire au détriment de la qualité de vie des populations environnantes. C'est pourquoi, la création d'un centre de stockage des déchets TFA en France est peu raisonnable sur une zone qui n'a jamais été nucléarisée. Cette solution engendrerait des difficultés notables en termes d'acceptabilité de la population locale. Ce qui n'est pas le cas à Fessenheim. La quasi-totalité des élus locaux actuellement en responsabilités s'est d'ailleurs prononcée en faveur du projet lors des différentes réunions publiques organisées. Il ne ressort d'aucune étude menée qu'un tel projet serait rejeté par une majorité d'habitants environnants, bien au contraire. Les votes en faveur des élus s'étant prononcés contre la fermeture de la centrale nucléaire Fessenheim depuis un certain nombre d'années, et en faveur de ce projet, en attestent.

Parfois l'argument de l'opposition potentielle de nos voisins allemands à un tel projet est revendiquée. Il me semble pourtant avéré que l'Allemagne ne pourrait se passer de la filière nucléaire française pour ses besoins énergétiques. En aucun cas, un tel projet irait donc contre les intérêts allemands, bien au contraire. Qui plus est, il renforce la filière nucléaire française qui concourt à limiter les rejets de gaz à effet de serre sur le territoire allemand et par conséquent sur le nôtre.

## LE PROJET REPRÉSENTE PLUSIEURS AVANTAGES POUR LE TERRITOIRE ENVIRONNANT

Le technocentre, au-delà de pouvoir se bâtir sur un site stratégique et hautement symbolique (plus ancienne centrale française et première à être démantelée), ne peut être que bénéfique pour la commune de Fessenheim, les communes environnantes, la communauté de communes Rhin Brisach et le département dans sa globalité, dont j'ai l'honneur d'être un représentant au Parlement.

Ce projet permettrait ainsi la création de 200 emplois permanents et générerait près de 2,5 millions d'euros par an. Ces recettes fiscales seraient un immense atout pour les collectivités locales et non négligeables dans le financement des services publics, dans un contexte budgétaire très tendu. Le technocentre représenterait en outre une vitrine de l'excellence de la filière française sur notre territoire et serait un important facteur d'attractivité, bien au-delà de notre région et pays.

## UNE SITUATION GEOGRAPHIQUE IDEALE

Le site de Fessenheim se situe au bord du Rhin, à proximité d'infrastructures ferroviaires et portuaires, ce qui permettrait un accès facilité, ainsi que de répondre aisément aux besoins du technocentre en termes de diversification des moyens d'acheminement des matières. De plus, le groupe EDF est propriétaire de 50 hectares à proximité de l'ancienne centrale nucléaire, ce qui n'entraînerait donc aucune acquisition de foncier, concourant au raccourcissement des délais de mise en œuvre.

Enfin, le département du Haut-Rhin, et plus largement dans le Grand Est, a une importante et ancienne tradition industrielle. Les métaux, de grande qualité, issus de la production du technocentre pourraient ainsi être réutilisés par les industries locales de la bande rhénane mais également de l'écosystème industriel mulhousien en plein renouveau (par exemple automobile) et favoriser le recours aux circuits courts, dynamisant par la même occasion l'activité industrielle du Grand Est.

## CONCLUSION

Le projet de technocentre porté par EDF présente de nombreux avantages et de belles promesses d'avenir pour notre territoire et pour notre pays.

Au-delà de la viabilité qu'assure le projet en matière environnementale, il permettrait de redynamiser durablement la région, son industrie et son économie, qui bénéficieraient sans aucun doute directement aux entreprises, aux collectivités locales et donc à nos concitoyens.

Ce projet représente l'avenir de la filière nucléaire, et nous serions fiers d'implanter le premier dispositif de ce type sur l'ancien site de Fessenheim et représenter un peu plus l'excellence du savoir-faire de notre département.

Mon soutien en faveur du projet de Technocentre a pour objectif de promouvoir une filière nucléaire d'excellence dans notre région.

C'est pourquoi j'apporte tout mon soutien au projet de création du technocentre d'EDF.

